

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

(facultatif)

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024

	1
Nom:	Prénom :
Date de naissance : //	Lieu de naissance :
Âge : ans	Nationalité :
Sexe : Masculin	
<u>Lieu de résidence</u> : chez les deux parents chez	le père 🗌 la mère 🔲 alternée 🔲 autre 🔲
FICHE SANITAIRE DE LIAISON MINISTERE DE LA J CETTE FICHE A ETE CONCUE POUR RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS MEDICAUX QUI F ELLE EVITE DE VOUS DEMUNIR DE SON CARNET DE SANTE. ELLE VOUS SERA RENDUE A	
I. VACCINATIONS (Remplir à partir du carnet de santé, du carnet ou des certificats de vaccination de l'enfant ou joindre les photocopies des pages correspondantes du carnet de santé) Précisez s'il s'agit: Du DT polio	SI L'ENFANT DOIT SUIVRE UN TRAITEMENT PENDANT SON SEJOUR, N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE L'ORDONNANCE AUX MEDICAMENTS. L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? non/ parfois / oui S'IL S'AGIT D'UNE FILLE, EST-ELLE REGLEE ? non / oui V. RESPONSABLE DE L'ENFANT NOM:
NATURE DATES INJECTIONS DE SERUM	responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. DATE:
L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES: RUBEOLE oui / non - VARICELLE oui / non - ANGINES oui / non - RHUMATISMES oui / non - SCARLATINE oui / non - ASTHME oui / non - ROUGEOLE oui / non - OREILLONS oui / non - OTITES oui / non - COQUELUCHE oui / non INDIQUEZ ICI LES AUTRES DIFFICULTES DE SANTE EN PRECISANT LES DATES: (maladies, accidents, crises convulsives, allergies, hospitalisations, opérations chirurgicales)	PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR LIEU DU SEJOUR :
III. RECOMMANDATIONS DES PARENTS : ACTUELLEMENT L'ENFANT SUIT-IL UN TRAITEMENT ? non / oui SI OUI, LEQUEL?	OBSERVATIONS FAITES AU COURS DU SEJOUR PAR LE MEDECIN (qui indiquera ses nom, adresse et n° de téléphone) PAR LE RESPONSABLE DU SEJOUR (qui indiquera ses nom et adresse)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Parent 1 : Le Père	Parent 2 : La Mère
Nom : Prénom :	Nom : Prénom :
Né le : /	Né le : /
à	à
Nationalité : N° Allocataire :	Nationalité : N° Allocataire :
Adresse :	Adresse :
N° téléphone :	N° téléphone :
N° mobile :	N° mobile :
Adresse électronique :@	Adresse électronique :
Profession:	Profession :
Autorité parentale (copie jugement à fournir) : OUI / NON	Autorité parentale (copie jugement à fournir) : OUI / NON
Autre représentant de l'enfant :	Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :
Nom : Prénom :	Prénom :
Né le : /	Adresse :
à	
Nationalité :	N° téléphone :
Adresse :	Lien avec la famille :
	2° Nom : Prénom :
N° téléphone :	Adresse :
N° mobile :	
Adresse électronique :@	····· N° téléphone :
Lien avec l'enfant :	Lien avec la familie
Organisme de suivi de l'enfant :	3° Nom : Prénom :
	Adresse :
	N° téléphone :
	Lien avec la famille :
Je soussigné, déclare exactes les informations poinformé le responsable de l'Accueil de Loisirs en	ortée sur cette fiche d'inscription, et m'engage à tenir cas de changement.
Fait à le/ Signa	atures : Le Directeur de l'Accueil
Le Père La Mère	Autre représentant légal



AUTORISATIONS

Accueil de Loisirs Groupe scolaire Antoine Beille Avenue de la laïcité 34 440 Nissan lez Ensérune Tél. 04.67.32.90.45

Je so	ussigné			,
Repr	ésentan	it légal de l'enf	ant	,
1 -		autorise		n'autorise pas
Mon heur		(pour les enfan	ts de 9 an	s et plus) à quitter seul l'ALSH à partir deheures et/ou l'ALP à
2 -		autorise		n'autorise pas
Mon	enfant	à participer à to	outes les s	sorties ou toutes les activités organisées par l'ALSH.
3 -		autorise		n'autorise pas
l'ALS	H ou l'A		les diffus	à prendre l'enfant en photo ou vidéo, lors des diverses activités proposées par er sur divers supports médiatiques (bulletin municipal, site internet municipal,).
4 -		autorise		n'autorise pas
hosp	italisatio	on, interventio	n chirurgi	rs à prendre le cas échéant toutes mesures (d'hygiène, traitement médicaux, cale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, en cas d'absence des u s'ils demeurent injoignables.
5 -		autorise		n'autorise pas
				ogrammes des vacances par adresse e-mail@
Date	:			Signature :



ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Accueil de Loisirs Groupe scolaire Antoine Beille Avenue de la laïcité 34 440 Nissan lez Ensérune Tél. 04.67.32.90.45

_		` .						
υ	artio	a rot	ourner	CIANDO	avec I	o d	NCCIP	r
•	ui lic i	$u \cdot \iota \iota$.ouiiici	JIGIICC	uvcc i	L U	U331C	

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, .	······································
responsable de l'enfant	atteste avoir pris connaissance du
règlement de l'ALSH, de l'ALP, ainsi qu	e du restaurant scolaire 2023-2024, et m'engage à
le respecter.	
Date : / /	Signature des responsables légaux :
	Signature de la Direction des accueils de loisirs:

Eléments à ramener pour l'enregistrement du dossier d'inscription 2023-2024

L'enregistrement du dossier d'inscription débutera à partir du lundi 28 août 2023, au bureau de l'ALSH. Un dossier incomplet entraînera le refus de l'enfant à l'ALSH, à l'ALP ainsi qu'à la Cantine.

Pour la constitution du dossier, les parents doivent fournir les documents suivants :

- Fiche de renseignements de l'enfant remplie *
- Autorisation parentale signée *
- Fiche sanitaire de liaison remplie *
- Coupon du règlement intérieur rempli et signé *
- Copie des vaccins du carnet de santé ou du carnet de vaccination (vaccinations à jour)
- Certificat médical de moins de 3 ans d'aptitude à la vie en collectivité (pour les enfants entrant en petite section de maternelle), à la pratique d'activités physiques et sportives et justifiant des vaccins à jour.

Ce document peut être fournis jusqu'au 20 octobre 2023.

- > Photocopie du coefficient familial et de l'Aide aux loisirs de la CAF ou MSA, s'il y a lieu
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile individuelle ou assurance extrascolaire 2023/2024
- Certificat médical de moins de 3 ans de non contre-indication pour la pratique d'activités physiques et sportives
- > Attestation de domicile (de moins de 3 mois : facture EDF, Télécom...)
- > Un courrier pour les enfants qui consomment un repas sans porc, sans viande ou végétarien

^{*}Ces éléments peuvent être retirés en Mairie, au Bureau ALSH, ou téléchargés sur le portail famille et le site de la ville.